



EDITO

« L'AIR DU TEMPS »

... « le futur est le temps du mensonge »...

Malgré les vicissitudes actuelles du monde, notre petite sphère communale se porte plutôt bien et, précocité printanière aidant, le baromètre de l'humeur municipale du moment tend vers le beau fixe.

Plus que jamais, dans toutes ses actions notre municipalité intègre les notions d'animation – au sens littéral du terme, c'est -à-dire donner la vie, le mouvement -, de cadre de vie (même si cet aspect n'est pas toujours apparent pour l'instant), d'ouverture vers autrui, vers l'extérieur... Ce triptyque, conjugué à une attitude positive, nous aide, je crois, à prendre les bonnes décisions pour notre Collectivité. Ce sentiment ne relève pas d'un optimisme béat ou d'un quelconque angélisme. Il est le fruit d'indicateurs objectifs, de l'analyse d'un long retour d'expérience, et de témoignages élogieux que nous recevons sur l'évolution de notre commune, de sa nouvelle dimension.

Et ce n'est pas un avenir lointain que j'évoque ici, car, comme le soulignait récemment avec malice et philosophie une amie qui se reconnaîtra, « **le futur est le temps du mensonge** ». C'est pourquoi je vous parle au présent...et au futur immédiat. Celui qui est déjà engagé !

Avant d'en terminer, je voudrais vous soumettre deux pensées inoubliables que j'ai adoptées et citées lors de la réception des nouveaux Saint-Laurentais, respectivement d'Edgar Allan Poe et Bertrand Russel :

« Ceux qui rêvent éveillés ont conscience de mille choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis », et « Pourquoi répéter les erreurs passées lorsqu'il y a tellement de nouvelles erreurs à commettre ? ».

Avec le commentaire suivant : **« Rêvez éveillés et commettez des erreurs, ainsi vous resterez vivants ».**

**Sentiments cordiaux,
Michel Anastasy**

L'ACTUALITE

PANNEAUX PUBLICITAIRES

La loi sur les enseignes publicitaires ayant récemment évolué, le conseil municipal a décidé d'instaurer une taxe – au demeurant modeste – sur les panneaux éponymes.

Cette taxation a pour objectif principal de freiner la prolifération d'enseignes, afin de protéger l'environnement. De plus, leur multiplication dans un espace réduit ne permet pas à l'automobiliste de les visualiser, ce qui réduit leur efficacité commerciale.

Ce souci de préserver le cadre de vie nous paraît légitime dans une commune désormais classée touristique. D'ailleurs, en zone de protection du patrimoine, telle qu'elle existe sur St Laurent, toute publicité est prohibée. Enfin, il faut savoir que la commune n'est pas responsable du domaine public le long des routes nationales et départementales, gérées respectivement par l'Etat et le Conseil Général. Les retraits de panneaux dans ces zones-là ne nous sont donc pas imputables, notre compétence s'arrêtant aux entrées d'agglomération.

Pourtant, les entreprises qui le souhaitent doivent pouvoir se signaler, se faire connaître. C'est pourquoi nous voulons établir une concertation avec les agents économiques concernés, pour trouver un emplacement et des modalités de publicité qui satisfassent à la fois aux contingences économiques...et environnementales. Une action sera engagée au plus tôt à cet effet.

CIVISME SCOLAIRE

Les responsables du secteur scolaire, élus, enseignants, agents communaux, mais aussi élus des parents d'élèves, nous rapportent qu'un certain nombre de règles du groupe scolaire, y compris cantine et garderie, sont quelquefois mal respectées, voire bafouées.

Un « tour de vis » municipal semble nécessaire, pour que le comportement de quelques enfants ou parents évolue dans le bon sens, et ne pénalise pas l'ensemble de l'activité scolaire. C'est une question d'intérêt général. Il s'agit de faire respecter les biens et les personnes, les horaires, d'obliger à fournir les tickets de cantine et garderie en temps et en heure...et d'éviter de « couvrir » les enfants fautifs, au détriment des adultes responsables qui les encadrent.

Heureusement, ces incivismes restent marginaux, mais très agaçants, et nous souhaitons les traiter fermement en prenant les sanctions qui s'avèreraient nécessaires pour ceux qui contreviendraient de façon abusive au règlement scolaire, dont un rappel sera fait prochainement.

Nous comptons sur une prise de conscience salutaire pour ne pas en arriver là.

Dates à retenir

➤ **Vendredi 8 avril** : 20h30 Ciné plan au Centre Pierre Garcia, "Rien à déclarer"

➤ **Samedi 9 avril** : Course pédestre à partir de 14h00 au Square Chevalier organisée par la municipalité et le Comité des Fêtes.

➤ **Samedi 16 avril** : 21h00 Gala de Variétés " Un paradis en chanson," hommage aux artistes disparus, organisé par "Sérénade", au Centre Pierre Garcia.

➤ **Vendredi 6 mai** : 21h00 Gala de danses organisé par "Danses et Cultures D'ici et D'ailleurs", au Centre Pierre Garcia.

➤ **Dimanche 8 mai** : 11h00 Commémoration au Monument aux morts.

➤ **Du Vendredi 13 mai au Dimanche 15 mai 2011**: 21h00 Festival deThéâtre au Centre Pierre Garcia.

➤ **Dimanche 15 mai** : journée familiale organisée par le Comité des fêtes au Square Marcel CHEVALIER.

➤ **Dimanche 22 mai** : 20h30 Concours de chants organisé par "Sérénade" au Centre Pierre Garcia.

➤ **Samedi 28 mai** : 20h00 Gala de danses organisé par "Les Petits rats dessous les Arbres" au centre Pierre Garcia.

➤ **Vendredi 17 juin** : 20h00 Fête des Ecoles au Groupe Scolaire Charles ODOYER.

➤ **Samedi 18 juin** : 19h00 Fête de la Musique, Place du Fossé.



➤ **Du 24 juin au 26 juin 2011**: Vernissage à 18h00 Salon "St Laurent des Arts" organisé par la municipalité et "Les Petits Les Arts" au Centre Pierre Garcia.

➤ **Jeudi 7 juillet** : 19h00 Ouverture des marchés de l'été organisés par la Municipalité, Place du Fossé. Animation musicale.

➤ **Vendredi 8 juillet** : Concert pop/rock avec le groupe NO NAME organisé par le vélo club Saint Laurentais.

➤ **Jeudi 14 juillet** : 19h00 Repas Républicain, organisé par la Municipalité, Place du Fossé. Entrée gratuite sauf repas.

LES BREVES

Entrée de Ville

Travaux à partir du 4 avril, pendant 4 mois, du petit giratoire à l'entrée d'agglomération, côté Laudun, circulation alternée.

Matériel Service Technique



Livraison d'un camion poids lourd. Autonomie accrue pour les travaux importants de la commune

Entretien Forêt

Renouvellement de la charte de protection de la forêt. Adhésion de la commune au système de certification forestière PEFC Sud Languedoc Roussillon

Alertes téléphoniques
Inondations, incendies, etc...

Rappel : les personnes qui n'ont pas encore communiqué leurs coordonnées téléphoniques, ou bien ceux qui ont changé de numéro, sont priés de les transmettre au plus tôt au secrétariat de la mairie.

Boîtes aux lettres

La Poste nous signale que de nombreuses boîtes aux lettres sont dépourvues de noms. Rendons service à nos facteurs en nous identifiant.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires s'effectueront du 9 mai 2011 au 17 juin 2011 en Mairie.

Stationnement gênant

Attention aux contrevenants ! Dans un premier temps des avertissements seront donnés, ensuite des amendes....